

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 22 mars 2022

Agrandissement des capacités de stationnement du pôle d'échange multimodal de la gare d'Entzheim

Fréquentée par près d'un millier de voyageurs chaque jour et desservie par 118 services TER FLUO, la gare d'Entzheim ne dispose actuellement plus d'emplacements de stationnement automobile en nombre suffisant. Afin de répondre à cette problématique, et en anticipation de la hausse de fréquentation attendue avec l'augmentation de l'offre ferroviaire prévue dans le cadre du déploiement du Réseau Express Métropolitain Européen dans l'agglomération strasbourgeoise, l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est ont conclu un contrat avec l'Aéroport de Strasbourg pour mettre à disposition des usagers des places de stationnement supplémentaires.

À compter du 1^{er} avril 2022, la capacité de stationnement au niveau du pôle d'échange multimodal de la gare d'Entzheim sera ainsi augmentée de 75 à 300 places de stationnement, en sus des 120 emplacements actuellement disponibles sur le parking de la gare. Ces emplacements, situés dans les parkings P2 (en surface) et P3 (en sous-terrain) de l'aéroport, seront accessibles gratuitement aux usagers du TER au départ ou à l'arrivée de la gare d'Entzheim selon les conditions suivantes :

- Détention d'un titre de transport valide pour circuler sur le réseau TER au départ ou à l'arrivée de la gare d'Entzheim (billet de train à la journée, abonnés TER ou abonnés CTS) ;
- Stationnement d'une durée comprise entre deux heures et onze heures (jusqu'à 24h pour les abonnés TER ou CTS) ;
- Stationnement dans la plage horaire comprise entre 05h30 et 22h30.

Les abonnés TER et CTS sont invités à enregistrer leur carte d'abonnement auprès du guichet d'accueil du parking de l'aéroport pour pouvoir bénéficier de cet accès gratuit. Les usager-ères occasionnels peuvent également en bénéficier en faisant valider leur ticket de parking auprès du guichet d'accueil sur présentation de leur titre de transport.

« Située dans la zone d'activité économique de l'aéroport d'Entzheim, la gare bénéficie d'un très haut potentiel de rabattement automobile et permet surtout d'accéder en 8 minutes à la gare centrale de Strasbourg. Cette augmentation de l'offre de stationnement, qui s'inscrit dans la mise en œuvre du Réseau express métropolitain avec notre partenaire la Région Grand-Est, va permettre à ce pôle d'échange multimodal de connaître un nouveau saut d'offre à l'horizon 2023, avec une augmentation de l'offre journalière à hauteur de 60 %. C'est une nouvelle étape du plan mobilités avec l'objectif de proposer une desserte en transports collectifs toujours plus qualitative, au-delà du seul périmètre de l'Eurométropole » souligne **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.

« Ce projet est essentiel pour le développement de l'attractivité du réseau TER FLUO mais aussi pour la mise à disposition de places de stationnement de l'aéroport au bénéfice de nos usagers. Grâce à l'engagement de chaque partenaire, ce nouveau pôle permettra notamment d'adapter le nombre de places disponibles aux évolutions prévues pour le Réseau Express Métropolitain Européen à partir de 2023 » indique **Jean Rottner**, président de la Région Grand Est.

Renaud Paubelle, président du directoire de l'Aéroport, se félicite « de cet accord avec l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est. Dans la période actuelle particulièrement affectée par le renchérissement du coût des trajets domicile-travail, cet accord partenarial permet de faciliter immédiatement l'utilisation du TER au départ de la gare d'Entzheim Aéroport. Avec ses partenaires, l'Aéroport de Strasbourg continue de renforcer les solutions intermodales utiles pour un meilleur fonctionnement de la plateforme aéroportuaire et pour le territoire. »